

De la valeur des droits à la valeur d'inviolabilité.
Un examen critique de la conception de Thomas Nagel

Blondine Desbiolles*

Résumé : La distinction introduite par Thomas Nagel entre valeurs neutres par rapport à l'agent et valeurs relatives à l'agent a apporté des outils nouveaux à la réflexion éthique; mais elle n'est pas sans soulever des difficultés, notamment quant à son application aux raisons d'agir déontologiques. Parmi celles-ci, les valeurs exprimées par les droits constituent un enjeu éthique et politique crucial. Cet article propose de réexaminer la conception que Nagel développe des droits de l'homme, en montrant comment la distinction entre neutre et relatif permet d'appréhender les droits sur le plan moral et non seulement légal, et ainsi d'en dégager un fondement universel, rationnel et moral. Mais cette conception se heurte néanmoins à des difficultés logiques liées à une confusion opérée par Nagel, entre valeur finale et valeur intrinsèque des droits, qui s'articule mal à sa thèse selon laquelle ils seraient relatifs à l'agent. Il s'agira alors de montrer comment cette confusion peut être corrigée sans menacer l'essentiel de sa théorie, et même en lui offrant un fondement plus solide justifiant mieux l'hybridation originale qu'il propose entre déontologie traditionnelle et conséquentialisme.

*Agrégée de Philosophie et actuellement doctorante à l'Université Jean Moulin Lyon III, ses travaux de recherche portent sur les notions de juste et de bien, notamment telles qu'elles sont réarticulées dans la pensée de Thomas Nagel, à l'intersection entre morale et politique.
desbiollesb@gmail.com